



Micromodule de formation en ligne de l'ACE – La règle de deux

Appel de déclaration d'intérêt : membres d'un groupe de travail

L'Association canadienne des entraîneurs lance un appel de déclaration d'intérêt à ses partenaires sportifs qui souhaiteraient faire partie d'un groupe de travail chargé d'émettre des conseils, des recommandations sur le contenu et des commentaires sur l'élaboration d'un nouveau micromodule de formation en ligne de l'ACE : **La règle de deux**.

L'objectif, le rôle et les responsabilités du groupe de travail ainsi que les échéanciers du projet sont décrits ci-dessous.

Merci de bien vouloir considérer cette proposition stimulante de contribuer à la qualité de l'entraînement au Canada. **Toutes les déclarations d'intérêt doivent être reçues avant le 9 septembre 2021.**

Pour exprimer votre intérêt, posez votre candidature [ici](#).

Mandat du groupe de travail de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
Micromodule de formation en ligne de l'ACE sur la règle de deux

Contexte	Le mouvement Entraînement responsable (MER) a été lancé en 2016. Plus de 900 organismes se sont engagés à ce jour. En 2020, l'ACE, le RISOP et ANP se sont réunis pour organiser les Sommets sur la sécurité dans le sport pour les entraîneurs. L'ACE avait fait appel à une entreprise indépendante pour effectuer une étude de la perspective des entraîneurs sur la sécurité dans le sport. La mise en œuvre de la règle de deux continue d'être une grande préoccupation pour les entraîneurs et les organismes sportifs en ce qui concerne les entraînements quotidiens, l'environnement en ligne (réseaux sociaux et communications), les formations en ligne et les déplacements pour se rendre aux compétitions. En juillet 2021, Sport Canada a versé des fonds supplémentaires à l'ACE pour soutenir le développement d'un micromodule sur la règle de deux afin de mieux appuyer les entraîneurs, les partenaires sportifs et les participants de la communauté sportive.
Objectif et mandat	Le but de la création d'un micromodule d'apprentissage en ligne sur la règle de deux est de fournir des renseignements supplémentaires qui aideront les entraîneurs, athlètes, parents, tuteurs, bénévoles et organismes sportifs, notamment en présentant des ressources supplémentaires qui amélioreront leur compréhension de la règle de deux et des façons de la mettre en œuvre efficacement dans leurs programmes, en la faisant passer d'une étape dans le processus du MER à une politique afin de favoriser son application sur le terrain.
Égalité, diversité et inclusion	En accord avec la Politique d'EDI de l'ACE, le groupe de travail sera constitué d'un ensemble diversifié de membres ayant des compétences spécifiques sur le sujet traité, la formation des entraîneurs, la conception pédagogique, la promotion du MER et la mise en œuvre de la règle de deux.
Groupe de travail	Les membres du groupe de travail compteront les représentants suivants : • Représentant des athlètes (1) • 1 représentant des entraîneurs de club et 1 représentant des entraîneurs d'athlètes de haute performance (2 au total) • Organismes nationaux de sport : hiver, été, petit, grand (4) • Organisme provincial/territorial de sport (1) • Organisme multiservice de sport (1) • Club ou organisme de sport communautaire (1) • Spécialiste du domaine (1) • Officiel du sport sécuritaire (1) • Représentant d'une université ou d'un cégep (1) • Formateur de responsables du développement des entraîneurs certifié PNCE (1) • Association canadienne des entraîneurs (ACE)
Rôles et responsabilités	Le rôle du groupe de travail est d'étudier le contenu élaboré pour le module afin d'émettre des conseils, des recommandations et des

	commentaires à l'ACE et ses concepteurs pédagogiques en se basant sur la recherche actuelle et les besoins des parties prenantes. Voici les responsabilités : Groupe de travail : • Étudier le document contextuel (qui sera fourni par l'ACE) • Fournir des recommandations à l'ACE sur le contenu du module de formation en ligne • Collaborer à l'élaboration du texte du module • Passer en revue le scénarimage • Émettre des commentaires pour les concepteurs pédagogiques • Recommander de l'expertise supplémentaire pour l'élaboration du contenu • Gestionnaire de projet (Association canadienne des entraîneurs) : • Lancer l'appel de candidatures et établir la composition finale du groupe de travail • Fournir du soutien administratif et technique • Préparer et analyser les documents • Assurer la participation active de toutes les parties prenantes
Processus de prise de décision	Le groupe de travail est un effort collaboratif mené pour le compte de l'ACE. Le groupe de travail a pour mandat de formuler des recommandations à l'ACE, à qui appartient le pouvoir final de décision.
Communication	Tout sera mis en œuvre pour que la communication soit claire et ouverte entre les membres du groupe de travail, les autres responsables du contenu (marketing, formation en ligne, service informatique) et la communauté élargie des parties prenantes.
Ressources	L'Association canadienne des entraîneurs fournira toutes les ressources nécessaires à la réussite du projet dans les meilleurs délais.
Échéancier	Le groupe de travail commencera ses activités la semaine du 20 septembre 2021 et accomplira toutes ses tâches avant le 31 mars 2022. Un plan d'action détaillé avec une estimation des échéances est présenté à l'annexe 1.

Annexe 1 — Plan d'action

	Du 13 septembre 2021	- Sélection des membres du groupe de travail - Communication des tâches, réunions et échéances - Documents à étudier
Phase 1 Lancement du projet et conception	Semaine du 20 septembre 2021 (date et heure précises à déterminer par sondage Doodle)	Réunion préparatoire générale du groupe de travail (visioconférence de 1 h 30) Discussion : confirmer le public cible, déterminer les objectifs de formation et la portée du module, réfléchir à la description du module et au résumé, finaliser le nom du module REMARQUE : Le groupe de travail recevra des documents à étudier avant la réunion préparatoire.
	Semaine du 27 septembre 2021 (date et heure précises à déterminer par sondage Doodle)	Deuxième réunion du groupe de travail (visioconférence d'une heure) Discussion : finaliser le résumé du cours, déterminer l'organisation du contenu, discuter des vérifications des connaissances et de l'utilisation d'outils multimédias, commencer la rédaction du texte du module REMARQUE : le groupe de travail recevra une description et un résumé du cours à étudier et à commenter avant cette deuxième réunion.
	Du 4 au 8 octobre 2021	Pendant cette semaine, le groupe de travail passera en revue et commentera la version préliminaire du texte du module
	Le 11 - 15 octobre 2021 (date et heure précises à déterminer par sondage Doodle)	Troisième réunion du groupe de travail (visioconférence d'une heure) Discussion : le groupe de travail enverra le scénarimage pour révision et recommandations
Phase 2 Développement	Le 18-29 octobre 2021	- Le groupe de travail a envoyé la version finale du storyboard pour révision. - Les commentaires finaux doivent être envoyés d'ici le 29 octobre 2021.
	1 – 8 novembre, 2021	Copyedit (simplification, langage accessible, cohérence)
	Du 15 novembre au 17 janvier 2022	Développement du module eLearning en anglais <i>Le groupe de travail fera une pause : Du 13 décembre au 7 janvier.</i>
	7-12 janvier, 2022	- Piloter le module - Réviser le contenu en fonction des résultats du pilote
Phase 3 Tests et finalisation	Semaine du 13-17 janvier 2022	Verrouillage du contenu : prêt pour la traduction

		• Réunion supplémentaire du groupe de travail (si nécessaire)
	17-28 janvier 2022 1 ^{er} février	• Construire la version française • Révision de la version française • Révision / test du français • Réunion supplémentaire avec le groupe de travail (si nécessaire)
	mars 2022	• Finalisation des composantes de marketing et stratégie de marque • Dernière révision et préparation au lancement du module en avril 2022

*** Calendrier sous réserve de modifications**